

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 avril 2012

DCM N° 12-04-13

Objet : Art dans le Jardins 2012 – Acceptation de participation financière d'un partenaire privé.

Rapporteur : Monsieur TRON, Adjoint au Maire

L'ouverture du Centre Pompidou en mai 2010 a posé un regard renouvelé sur l'art dans l'espace urbain à Metz.

Ainsi, de façon à favoriser l'appropriation de l'art contemporain par le grand public, la Ville de Metz a réalisé au cours des printemps 2010 et 2011, une exposition de sculptures intitulée « L'Art dans les Jardins » sur l'Esplanade et le Boulevard Poincaré.

Cette année encore, l'exposition « L'Art dans les Jardins » sera reconduite à partir du mois de mai jusqu'au mois de septembre et proposera de partir à la découverte d'une série d'œuvres d'André BRESSON et Cyrille ANDRE.

Adeptes de l'art végétal, Alain BRESSON dont l'atelier est situé dans l'Yonne, expose régulièrement ses compositions dans des espaces extérieurs où elles s'imposent par leur stature monumentale et le message d'espoir qu'elles véhiculent.

Diplômé de l'Ecole supérieure d'art de Grenoble, Cyrille ANDRE développe depuis les années 1990 une pratique singulière de la sculpture. L'utilisation privilégiée du bois et du polystyrène, ainsi que le recours à la taille directe caractérisent les personnages et les animaux créés par ce jeune sculpteur de talent.

Le budget prévisionnel de cette opération est fixé à 22 500,00€.

La société Albert KEIP a souhaité s'associer à l'accueil de ces sculptures à Metz en qualité de mécène et participer à cette opération à hauteur de 2 500,00€.

En échange de la participation de cette entreprise, son logo figurera sur la communication de la Ville ayant trait à la manifestation

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

VU le projet d'exposition intitulée « L'Art dans les Jardins » envisagée de mai à septembre 2012 pour un coût estimé à 22 500,00 €

VU l'inscription des crédits correspondant à ces dépenses au budget de l'exercice en cours

CONSIDERANT que la société Albert KEIP a souhaité s'associer à l'accueil de ces sculptures à Metz en qualité de mécène

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE d'accepter le don de 2 500,00€ de la société Albert KEIP.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de mécénat avec la société Albert KEIP.

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes dans le cadre du budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjointe Déléguée :

Marielle OLESINSKI

Service à l'origine de la DCM : POLE ESPACES VERTS

Commissions : Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 7.10

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40

Absents : 15

Dont excusés : 14

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ